

Strasbourg, le 15 juillet 2025

Prévention et prise en charge du diabète : La Cour des comptes alerte, la biologie médicale est un levier sous-exploité !

Le récent rapport de la Cour des comptes, publié en juillet 2025, dresse un constat préoccupant : la prévalence du diabète ne cesse d'augmenter en France et touche prioritairement les populations défavorisées, entraînant des dépenses croissantes (10,2 milliards d'euros en 2022, soit une hausse de 34,8% depuis 2015).

Malgré ces chiffres, le dépistage est souvent trop tardif : près de 30% des nouveaux patients présentent déjà des complications. Ce rapport souligne l'urgence d'une action forte, notamment en matière de prévention et de dépistage précoce.

Il faut rappeler que la biologie médicale participe à 7 décisions médicales sur 10 et un sondage Opinion Way a montré que 90% des Français jugent le dépistage biologique important pour prévenir les pathologies.

Les biologistes médicaux, par leur maillage territorial et leur expertise, représentent un atout majeur insuffisamment identifié par les autorités.

La biologie médicale, un atout incontournable pour relever le défi :

- **Dépistage et orientation précoces** : le rapport met en évidence un dépistage souvent tardif du diabète. Les 4500 laboratoires de biologie médicale, par leur accessibilité et leur capacité à réaliser des examens fiables de glycémie veineuse, constituent un point d'entrée essentiel pour un dépistage plus systématique.

⇒ **Inclure un volet biologique dans "Mon bilan prévention", à des âges clés de la vie.**

- **Mieux dépister les co-facteurs et s'appuyer sur la médecine prédictive** :
 - **Maladies rénales chroniques** : le biologiste médical doit pouvoir réaliser une albuminurie/créatininurie selon les recommandations HAS (atteinte rénale ou facteurs de risques identifiés) afin de calculer le score de risque rénal (S2R ou KFRE) auprès du médecin traitant. Cela permettrait un meilleur adressage, limitant ainsi les consultations inutiles chez le spécialiste et dépistant plus tôt l'insuffisance rénale. Au Canada (*cf. Étude Tangri et al.*), cette approche a réduit le nombre de consultations chez le néphrologue de 66% et les délais d'attente de 90%, générant des économies significatives. En France, cela pourrait représenter 1,302 milliard d'euros économisés (*cf. Étude Deloitte - Kidney Health Australia - 2023*), mais il est nécessaire que l'assurance maladie se saisisse de ce dossier, et lève les freins administratifs que nous leur avons déjà soulevés.

- **Maladies cardiovasculaires** : calcul du score prédictif de risque cardiovasculaire (SCORE2) par le biologiste médical pour transmission au médecin traitant, dépistage plus précoce et meilleure orientation du patient, réduisant ainsi les complications. Ces maladies représentaient la deuxième cause de mortalité, pour 17,8 milliards d'euros de dépenses en 2020.
- **Maladies hépatiques** : réalisation et transmission du score prédictif FIB4 par le biologiste médical pour le dépistage précoce des maladies hépatiques et de la fibrose, potentiellement liée au diabète.

⇒ **Accélérer et valoriser par l'assurance maladie la mise en place de scores prédictifs de risque.**

- **Biologiste référent et observance** : les biologistes médicaux jouent un rôle central dans le suivi des patients diabétiques par la réalisation des examens recommandés (HbA1c, créatinine, microalbuminurie, bilans lipidiques, ...). Il est nécessaire d'avoir des "biologistes référents" pour le suivi biologique des patients atteints de maladies chroniques afin d'assurer leur bonne observance, les prévenir en cas de non réalisation des examens dans les délais recommandés, tout en les sensibilisant à l'importance de ce suivi biologique. Ce suivi permet également de prévenir le médecin traitant en cas de besoin. Cette proposition rejoint celle de l'Ordre national des Pharmaciens (section G).

⇒ **"Biologistes référents" à identifier pour le suivi biologique de maladies chroniques.**

- **Coordination ville-hôpital et pertinence des soins** : comme le souligne la Cour des Comptes, la coordination est indispensable et la biologie médicale, en facilitant les diagnostics et le suivi, est au cœur de cette coordination. Une optimisation des pratiques et la généralisation des outils numériques (partage des données de santé, et e-prescription) peuvent améliorer la pertinence des actes et fluidifier le parcours patient, réduisant les examens redondants ou inutiles et permettant une meilleure allocation des ressources. Cette stratégie numérique nécessite des moyens, pour des économies colossales à court, moyen et long terme.
- **Action sur les déterminants de santé** : le rapport insiste sur l'importance d'agir sur les déterminants globaux de santé, notamment la qualité nutritionnelle et l'activité physique. Les biologistes médicaux, en fournissant des données objectives sur l'état de santé, et notamment avec l'aide de l'IA, aident à cibler et évaluer l'impact de ces politiques de prévention primaire au niveau individuel et collectif.

⇒ **Favoriser le déploiement des comptes rendus "augmentés" avec conseils personnalisés, en investissant sur l'expertise du biologiste médical associée aux nouveaux outils d'IA.**

Face à l'urgence sanitaire et économique du diabète, il est impératif de reconnaître et de mobiliser pleinement le potentiel des biologistes médicaux en ville et à l'hôpital.

Une intégration plus poussée de ses missions dans les parcours de soins, en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels de santé, et un investissement dans les outils numériques, sont les clés pour une prévention efficace et une meilleure qualité de vie pour les patients.

— — —
Lionel Barrand,

Président Les biologistes Médicaux - 06 67 20 81 88 - president@lesbiomed.fr

